

Ramadan 2022 - 1443 رمضان



Du verset 1 de la Sourate Al-Isrâ (17) au verset 74 de la Sourate Al-Kahf (18)

QUESTION 15

Combien de miracles Allah donna-t-Il à Moussa (aleyhi salem) ?

RÉPONSE 15

Allah dit dans le Coran : {Et certes, Nous donnâmes à Moussa (Moïse) neuf miracles évidents. Demande donc aux enfants d'Isra'ïl (Israël), lorsqu'il leur vint et que Fir'awn (Pharaon) lui dit: "Ô Moussa (Moïse), je pense que tu es ensorcelé."} S17 v101

Le Très-Haut nous apprend qu'Il a suscité avec Moussa (aleyhi salem) neuf signes qui sont autant de preuves évidentes attestant de l'authenticité de la prophétie de ce dernier et de sa véracité. Selon ibn Abbâs (radhiAllahou anhou), ces signes consistent en :

1. le bâton,
2. la main,
3. les années [de sécheresse],
4. la mer,
5. l'inondation,
6. les sauterelles,
7. les poux,
8. les grenouilles et
9. le sang.

Pour d'autres, ces signes explicites se présentent comme suit :

- 1) le bâton,
- 2) la main,
- 3) les années [de sécheresse] et la disette,
- 4) l'inondation,
- 5) les sauterelles,
- 6) les poux,
- 7) les grenouilles et
- 8) le sang.

Associant les années de sécheresse et la disette, Al-Hasan Al-Basri en fait un seul signe et propose en guise de neuvième signe le fait que le bâton ait dévoré ce que les sorciers avaient fabriqué.

Source : Source : l'authentique de l'Exégèse d'Ibn Kathir (rahimouAllah) - Éditions Maison d'Ennour - p994



L'Imam Al Qourtoubi (rahimouAllah) dit en commentant le verset 45 de la sourate 17 :

{Et quand tu lis le Coran, Nous plaçons, entre toi et ceux qui ne croient pas en l'au-delà, un voile invisible}

Saïd bin Djoubaïr (radhiAllahou anhou) rapporte :

Lorsque la sourate n°111 "Al Ma-sad" fut révélée, la femme de Abou Lahab vint chercher le prophète (salAllahou aleyi we salem) alors que Abou Bakr (radhiAllahou anhou) était assis avec lui. Abou Bakr (radhiAllahou anhou) dit au Prophète (salAllahou aleyi we salem) : "Je souhaite que tu te mettes de côté (ou que tu t'en ailles) comme elle vient chez nous, il se peut qu'elle t'agresse".

Le Prophète (salAllahou aleyi we salem) dit : "Il y aura un écran entre elle et moi". Ainsi, elle ne le vit pas.

Elle dit alors à Abou Bakr (radhiAllahou anhou) : "Ton compagnon dit de la poésie contre moi".

Abou Bakr (radhiAllahou anhou) lui répondit : "Par Allah ! Il ne dit pas de la poésie".

Elle dit : "Crois-tu en cela ?". Puis, elle s'en alla.

Abou Bakr (radhiAllahou anhou) dit : "Ô Messenger d'Allah ! Elle ne t'a pas vu".

Le Prophète (salAllahou aleyi we salem) dit : "Un ange s'est interposé entre elle et moi" (Ce hadith est cité dans le Mousnad d'Abou Ya'la).

Il est dit que si un vrai croyant (pur monothésite) récite ce verset 45 de la sourate 17 contre un mécréant, ce dernier ne le verra pas.

Source : Tafsir Qourtoubi - Extrait rapporté dans "Le sens des versets du Saint Coran" - Éditions Daroussalam - p414